



Société anonyme au capital de **1 295 197 €**  
1 Rue Edouard Branly  
68000 Colmar  
RCS COLMAR 333 822 245

Colmar, le 30 janvier 2020

Communiqué de presse

### **Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 30 septembre 2019**

La société annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier annuel au 30 septembre 2019 intégrant le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2019.

Le rapport financier annuel intégrant le rapport sur le contrôle interne peuvent être consultés sur le site internet de la société à l'adresse "[www.graines-voltz.com](http://www.graines-voltz.com)" dans la rubrique « **Finances** ».

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MARS 2020 MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra 19 mars 2020 à 09 heures 30 au siège de la société, 1, rue Edouard Branly à (68000) COLMAR.  
L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions sera publié au BALO.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- ✓ tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité,
- ✓ tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.